

Correspondance avec le secteur privé (ROME)

- Catégorie professionnelle (CP)
- Domaine professionnel (DOM)
- Emploi/métier (E/M)

- CP K SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ
- DOM K18 Développement territorial et emploi
- E/M K1802 Développement local

METIER

Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé d'opérations d'aménagement • Chargé de mission urbanisme et aménagement • Chargé de mission de renouvellement urbain • Chef de projet urbanisme opérationnel • Coordinateur de projets urbains
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des politiques publiques d'aménagement transversales • Extension du champ d'activité : habitat, transport, économie, environnement, services techniques, voire politique de la ville • Prise en compte de la prévention des risques, des principes de précautions et de la donnée environnementale • Spécialisation et complexification de l'environnement juridique ; prise en compte croissante de la responsabilité juridique • Evolution de la demande sociale, développement du conseil et des dispositifs de concertation avec les administrés • Développement des compétences intercommunales • Développement du management par projets et objectifs et des démarches qualité • Développement des organisations transversales et des logiques de coopération • Renforcement de la maîtrise d'ouvrage • Prise en compte croissante du droit de la concurrence dans le montage des opérations d'aménagement • Développement des dispositifs d'évaluation des projets
Définition	Conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain. Aide la collectivité maître d'ouvrage à choisir le mode de réalisation. Organise et coordonne l'action des différents partenaires. Veille à la cohérence des projets avec la politique urbaine de la collectivité
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, région, département, établissement public • Rattaché à un directeur de l'urbanisme et de l'aménagement
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau ; déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité • Horaires réguliers • Rythme de travail souple
Spécialisations/Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de l'échelle du territoire : équipement, espace public particulier, quartier, collectivité • En fonction de la nature des projets : déplacement, développement durable, équipements publics, etc.
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Relative autonomie dans l'élaboration et la conduite du projet et l'organisation du travail • Responsabilité des ressources (financières et humaines) • Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité et du projet • Définition, suivi et évaluation des activités par le supérieur hiérarchique en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité • Une conduite hasardeuse des projets peut avoir des conséquences financières pour la collectivité

METIER

Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges réguliers avec le directeur de l'urbanisme et de l'aménagement et les autres chefs de projet • Relations fréquentes avec les services transport, habitat, politique de la ville dans le cadre de la conception et le pilotage de projets de construction et de rénovation, de réalisation d'études préalables et de faisabilité • Relations avec les sociétés d'économie mixte (SEM) pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des projets réalisés par la collectivité ; équipes et intervenants de maîtrise d'œuvre, bureaux d'étude • Peut être amené à travailler en relation avec les élus et les habitants dans le cadre de la concertation publique • Relations fréquentes avec les partenaires extérieurs (Etat, autres collectivités, caisse des dépôts et consignations, associations, etc.)
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Technologies de l'information et de la communication, logiciels spécialisés, SIG, presse spécialisée
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : A • Filières : Technique, Administrative • Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Attachés territoriaux
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

ACTIVITES

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et réalisation d'études préalables et de faisabilité • Elaboration des documents d'urbanisme • Conception et montage des opérations d'aménagement urbain et de construction • Pilotage des opérations d'aménagement urbain et de construction • Développement et animation des partenariats • Promotion des projets d'aménagement urbain
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Animation et pilotage d'équipe

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Pilotage et réalisation d'études préalables et de faisabilité	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les évolutions d'un territoire et les besoins en matière de développement urbain • Analyser la faisabilité des projets de création, implantation, développement des constructeurs et investisseurs • Evaluer les potentialités de réussite des projets aux plans social, économique, financier et urbanistique • Passer des marchés avec les bureaux d'études • Préparer les décisions de la collectivité sur l'opportunité des projets privés 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations et priorités des élus et décideurs • Instances et processus de décision de la collectivité • Réglementation de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier (droit civil, droit de la propriété, ERP, etc.) • Code des marchés publics • Règles de programmation des équipements publics • Méthodes d'analyse et de diagnostic

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Elaboration des documents d'urbanisme	
<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les diagnostics et études préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme • Engager les procédures et demandes d'avis au titre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme • Organiser et animer la concertation entre acteurs dans l'élaboration des documents et normes réglementaires • Organiser les dispositifs de concertation et d'information avec la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Code de l'urbanisme • Règles et procédures de la concertation publique • Techniques de communication et de négociation
Conception et montage des opérations d'aménagement urbain et de construction	
<ul style="list-style-type: none"> • Monter des opérations d'aménagement et de construction aux plans technique, juridique, financier et foncier • Elaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage • Rédiger les cahiers des charges (appels d'offres) • Vérifier la cohérence des projets et leur conformité avec les documents d'urbanisme • Planifier les étapes et les ressources d'un projet ou d'une opération et superviser les conditions de leur mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles et attributions de la maîtrise d'ouvrage publique • Génie technique et génie urbain (VRD, bâti, etc.) • Principaux outils de planification et d'aménagement urbain • Notions approfondies en géographie et cartographie • Règlementation relative aux concessions d'aménagement • Modalités de financement d'un projet urbain • Procédures d'attribution et d'arbitrage budgétaire • Méthodes d'analyse et du contrôle des coûts • Méthodes d'ingénierie de projets
Pilotage des opérations d'aménagement urbain et de construction	
<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser et coordonner des partenaires extérieurs • Coordonner l'action des différents services de la collectivité dans le cadre des projets • Organiser l'intervention de la maîtrise d'œuvre • Suivre et contrôler l'exécution ou la délégation des opérations d'aménagement urbain • Contrôler les engagements de dépenses • Apprécier la conformité des réalisations et contrôler les ratios qualité/coûts/délais de réalisation • Conduire l'évaluation des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de conduite d'opération • Méthodes et techniques d'évaluation
Développement et animation des partenariats	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques • Développer des logiques de coproduction de l'action publique • Formaliser et conduire des dispositifs contractuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement professionnel du secteur • Modes de conventionnement et de contractualisation des partenariats

COMPETENCES

Savoir-faire

Savoirs

Promotion des projets d'aménagement urbain

- Développer une stratégie de communication institutionnelle autour des projets d'aménagement
- Développer des relations avec les médias du secteur
- Capitaliser et communiquer sur les projets engagés par la collectivité

- Techniques et outils de communication
- Technologies de l'information et de la communication